



## ÉDITO

Alors que la guerre fait rage entre la Russie et l'Ukraine, que les prix ne cessent de grimper, que le contexte international est tendu, l'épidémie de COVID semble nous laisser une trêve. De ce fait, le mois de mai a vu revenir la ducasse, après 2 années d'absence. Quel plaisir d'entendre à nouveau les rires des enfants ! Le comité des fêtes vous avait concocté un programme riche en animations pour petits et grands.

Nous avons enfin pu organiser et participer à l'opération « Hauts de France propres » que nous avons reportée plusieurs fois. Ce n'était pas un luxe, espérons que dans les années à venir, nous aurons de moins en moins de déchets à ramasser et qu'à terme nous pourrions nous passer de cette action.

Dans ce bulletin vous trouverez le budget pour l'année 2022. De nombreux investissements pour travaux sont prévus. Vous trouverez également un récapitulatif des avantages et inconvénients des éoliennes. Vous avez reçu un document dans votre boîte aux lettres présentant un aménagement des abords du Monument aux Morts, il ne s'agit là que d'une proposition des exploitants des éoliennes, la mairie restant totalement maître des décisions communales.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, avec un peu d'avance, de très bonnes vacances.

Bernard GODAR  
Adjoint au Maire

## Sommaire

- Edito : P 1
- Budget : P 2 et 3
- Comité des Fêtes : P 4 à 7
- Urbanisme : P 8
- Civisme : P 9
- Environnement : P 9 à 11
- Information : usine de batteries P 11
- Interview d'Etienne : P 12
- Travaux : P 13
- Jeunesse/École : P 14
- 8 mai : P 15
- Dons pour l'Ukraine : P 15
- Etat civil : P 16
- Courrier des associations : P 17 à 19
- Vie de la commune : P 20

# BUDGET



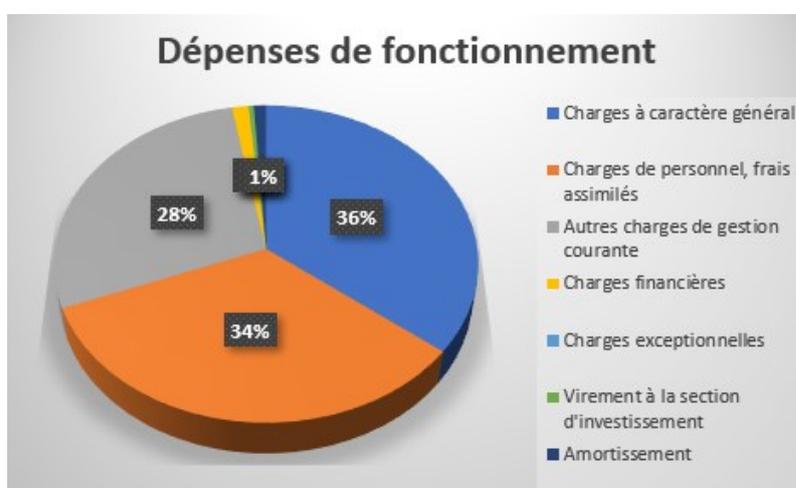
## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

AÎNÉS DE LA MOTTE	200,00 €
AMICALE LAÏQUE	700,00 €
AS FOOTBALL	1 250,00 €
CHASSEURS DU MARAIS	500,00 €
CHORALE VIVA LA VIDA	700,00 €
COMITÉ DES FÊTES	4000,00 €
CTTQLM	1 800,00 €
ESCAPADES QUIÉRYSIENNES	400,00 €
ESCREBIEUX	160,00€
FNACA	250,00 €
GYM FEMININE	120,00 €
LA FERME	500,00 €
QUIÉRY EN BALADE	400,00 €
QUIÉRY FITNESS	350,00 €
SOCIÉTÉ DE CHASSE	600,00 €
TEAM FURY AIRSOFT	300,00 €

Il est à noter qu'une subvention exceptionnelle de 5000 € a été reportée pour réaliser l'assainissement de l'association «La Ferme».

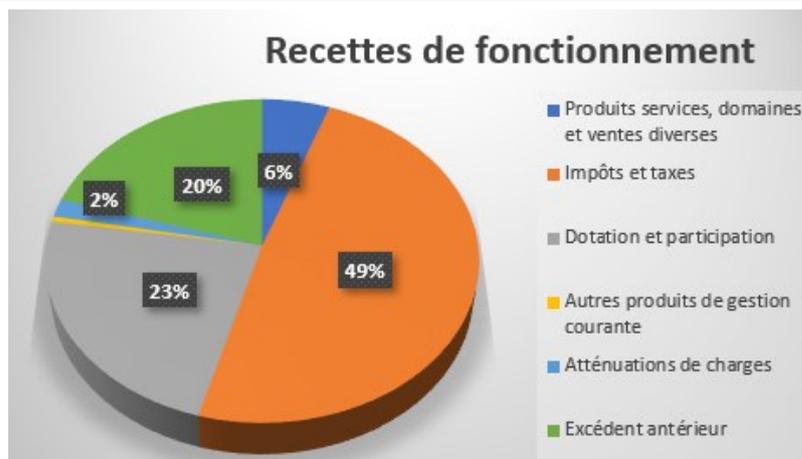
## Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général : Eau, électricité, fournitures, petit équipement, locations, assurances...	179 900,00 €
Charges de personnel, frais assimilés	169 438,00 €
Autres charges de gestion courante Indemnités, subventions de fonctionnement CCAS	142 300,00 €
<b>Total des dépenses de gestions courantes</b>	<b>491 638,00 €</b>
Charges financières : intérêts emprunts	7 000,00 €
Charges exceptionnelles	200,00 €
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>498 838,00 €</b>
Virement à la section d'investissement	2 020,00 €
Amortissement	5 153,33 €
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>7 173,33 €</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>506 011,33 €</b>



## Recettes de fonctionnement

Produits services, domaines et ventes diverses	37 500,00 €
Impôts et taxes	331 580,43 €
Dotation et participation	157 091,00 €
Autres produits de gestion courante	3 500,00 €
<b>Total recettes de gestion courante</b>	<b>529 671,43 €</b>
Atténuations de charges	12 000,00 €
Excédent antérieur	137 747,48 €
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>149 747,48 €</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>679 418,91 €</b>



## BUDGET

### Remarque

Ce budget ne tient pas compte du lotissement communal qui a un budget annexe.

Le conseil municipal, lors du vote du 4 avril 2022, a décidé de maintenir le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales, soit pour 2022 :

**TAXE D'HABITATION :**

**11.53 %**

**TAXE SUR LE FONCIER BATI :**

**41.21 %**

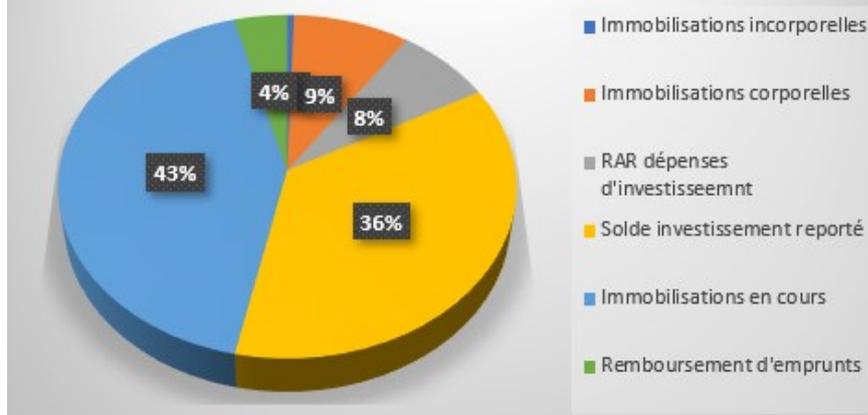
**TAXE SUR LE FONCIER NON BATI :**

**53.41 %**

### Dépenses d'investissement

Immobilisations incorporelles	4 000,00 €
Immobilisations corporelles	70 212,33 €
Reste à recevoir dépenses d'investissement	58 799,51 €
Solde investissement reporté	283 100,61 €
Immobilisations en cours	331 990,00 €
Remboursement d'emprunts	32 000,00 €
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>780 102,45 €</b>

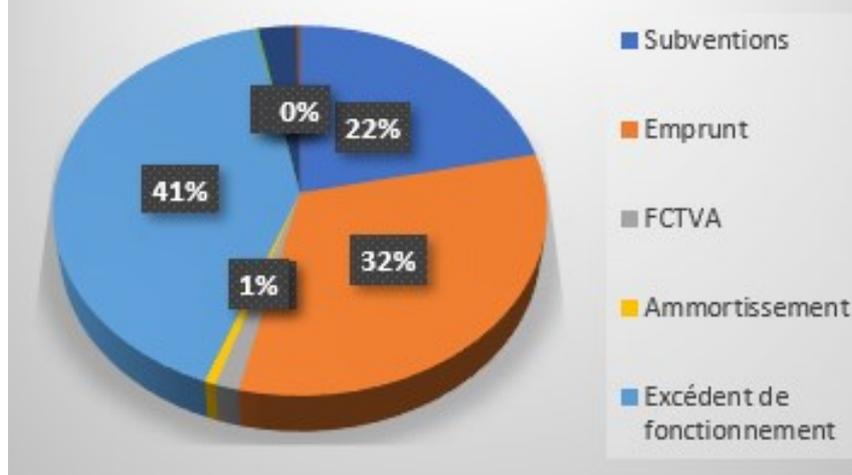
### Dépenses d'investissement



### Recettes d'investissement

Subventions	168 299,00 €
Emprunt	250 000,00 €
Fond de compensation TVA (FCTVA)	11 250,00 €
Amortissement	5 153,33 €
Excédent de fonctionnement	320 520,12 €
Taxe aménagement	1 500,00 €
Reste à recevoir : recettes investissement	21 360,00 €
Virement section de fonctionnement	2 020,00 €
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>780 102,45 €</b>

### Recettes d'investissement



## COMITÉ DES FÊTES



### Nouveau thème

**Les animaux de mon village !**



Règlement du concours de maisons fleuries.



## CONCOURS PHOTOS

C'est reparti pour 2022 !

Le concours photo 2021 a connu un beau succès avec près de 300 photographies déposées. Vous avez pu voir les photos gagnantes sur le calendrier distribué en janvier.

Pour 2022, le Comité des fêtes met en place un nouveau concours avec des modalités différentes :

- **2 catégories seront ouvertes**

Première catégorie : enfants quiérysiens scolarisés jusqu'au CM2.

Seconde catégorie : tous les autres Quiérysiens.

- **1 nouveau thème**

« Les animaux de mon village »

- **Principales modalités**

Les photos doivent être déposées en mairie entre le 15 avril et le 15 octobre 2022...

Les photos doivent être prises sur le territoire de Quiéry-la-Motte.

Le format paysage est maintenu pour le calendrier de l'année prochaine.

L'éthique étant primordiale, les animaux photographiés doivent l'être dans leur milieu naturel.

Chaque participant peut présenter dix photographies au maximum dont il est l'unique auteur.

Le règlement complet est disponible en mairie et sur le site de la commune...

**A vos boîtiers !!!**



## MAISONS FLEURIES

Concours 2022



Dix participants en 2021, nous espérons monter en puissance en 2022.

Pour cette année, le Comité des Fêtes met en place un nouveau concours avec des modalités différentes : **en plus de la catégorie «façades» ce sera «abords de la propriété» à la place de «façade et jardin».** Les participants seront informés du jour de passage du jury qui passera fin août 2022.

Le règlement complet est disponible en mairie et sur le site de la commune...

Vous recevrez bientôt la fiche d'inscription dans vos boîtes aux lettres.

**A vos fleurs, prêts ? Plantez !!!**



## COMITÉ DES FÊTES



## LE LAPIN DE PÂQUES

...est revenu cette année

Le lapin était venu en 2021... Comme il avait énormément aimé l'accueil des enfants de notre village... Il a décidé de revenir les voir cette année. Il est passé, sous un beau soleil, dans toutes les rues du village le samedi 16 avril.

De nombreux enfants ont pu venir le rencontrer aux points d'arrêts qui étaient prévus. Le lapin leur a remis plein de chocolats offerts par le Comité des Fêtes.

Les plus jeunes enfants ont même pu être photographiés en compagnie de notre gentil lapin.



## TÉLÉTHON

Encore un téléthon « covidé »

Le samedi 04 décembre 2021, les brioches commandées à l'association Escapades Quiérysiennes ont été livrées et les membres des différentes associations municipales sont passés (sous les trombes d'eau) dans chaque maison pour proposer des cases.

Les manifestations prévues à la salle Jacques Brel : vente de crêpes et de croque-monsieur, buvette, chants des élèves de l'école, animation musicale, démonstration de danse par le club de zumba, jeux organisés par le CTTQLM, exercices de tir sur cible organisé par le team airsoft, initiation au rock en ligne par « Quiéry en balade », fil rouge national ont dû être annulées en raison des consignes sanitaires...

Le repas prévu à la salle Jacques Brel a été annulé pour les mêmes raisons, mais les repas commandés

ont pu être remis.

Le jeudi 09 décembre, la chorale « Viva la vida » a présenté un superbe concert à l'église Saint Martin à partir de 20 heures. Chaque spectateur a remis un don à l'entrée au profit du téléthon.

**Madame SANTI, coordonnatrice du Téléthon pour l'Est du département du Pas-de-Calais est venue en mairie, c'est un chèque de 2273,57 euros qui lui fut remis... Cette année encore, la devise de l'AFM Téléthon « Innover pour guérir », a donc été bien appliquée par le Comité des Fêtes.**

**2273,57€**

**C'est la somme remise le 20 janvier à Mme Santi**

**Merci à tous pour votre générosité !**



## COMITÉ DES FÊTES



Bonne  
ambiance à  
la soirée  
dansante



## DUCASSE

Enfin revenue !



Après une absence en mai 2020 et en mai 2021 en raison des confinements dus au Covid, la ducasse a enfin pu avoir lieu cette année avec de nombreuses animations organisées par le Comité des Fêtes...



Le concours de pétanque : Il s'est déroulé sous un temps très variable, entre soleil et quelques gouttes. Les équipes engagées se sont affrontées lors de quatre parties acharnées, les points se disputant dans la bonne humeur. Entre

chaque partie, la buvette permettait aux concurrents de reprendre des forces...



Le repas du samedi soir (choucroute ou poulet préparé par «Les Plats Gourmands») fut apprécié par les convives. La soirée dansante, animée par Saxy Trombone, se fit dans une excellente am-



bianche, nos deux DJ accompagnant de leurs instruments les tubes des années 60 à nos jours.



Les participants et bénévoles de la pétanque

## COMITÉ DES FÊTES



M. le Maire,  
accompagné du  
Comité des Fêtes,  
a accueilli et  
salué le public.



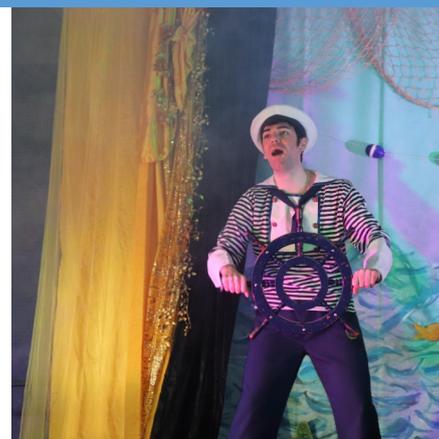
## DUCASSE

### Et le spectacle continue

Le spectacle du dimanche après-midi a bien amusé les enfants. Le pirate et son matelot ont vécu de nombreuses aventures (boussole muette, perte de l'eau, tempête) avant d'atteindre l'île d'or... Les enfants rient des facéties du pirate et chantant avec les marins...



Le concours des objets roulants a vu les trottinettes richement et savamment décorées en compétition face aux vélos fleuris aux décorations parfois impressionnantes.



Chaque enfant est passé deux fois devant le jury qui, après de longues délibérations a décidé... de ne pas décider : tous les concurrents étant classés premiers ex-aequo.



**Vivement l'année prochaine...**



## URBANISME

### PLUi

Si vous êtes intéressés par l'avenir de votre territoire, venez assister à la présentation du diagnostic. Deux dates vous sont proposées :  
**Jeudi 09 juin 2022 à 18h30** – Salle des fêtes du Mont Bédu de Tortequesne (rue du 8 mai 1945) – Capacité 150 personnes.

**Mardi 14 juin 2022 à 18h30** – Centre culturel de Graincourt-lès-Havrincourt (rue d'Havrincourt) – Capacité 150 personnes.

Ces réunions seront l'occasion de présenter les avancées du document et d'échanger autour du projet. Pour plus de renseignements, vous pouvez adresser un mail à l'adresse suivante : [planification@cc-osartis.com](mailto:planification@cc-osartis.com)

## ENVIRONNEMENT

Rendez-vous tous les 2<sup>èmes</sup> lundis du mois.

Prochain atelier Repair Café :

**lundi 13 juin de 17H à 19H**

Salle des Essarts.

## LOTISSEMENTS

### Ça avance !

**Le projet du lotissement communal rue d'Esquerchin avance au rythme souhaité.**

Les travaux de la première phase de viabilisation sont terminés et les arbres et arbustes sur le talus de la SNCF ont été élagués.

La commercialisation des 9 parcelles est en cours depuis mi-décembre 2021, 5 compromis sont signés et 2 autres devraient l'être prochainement. Les futurs acquéreurs correspondent tous à la délibération prise en décembre par le Conseil Municipal : « favoriser en priorité l'acquisition des lots aux familles de jeunes gens engagés familialement (en couple avec des jeunes enfants présents ou annoncés) ».

Nous attendons avec impatience les premiers dépôts de permis de construire de nos futurs jeunes « Quiérysiens »



### Lotissement Rues du Vert Gazon et Delabre.

Le permis de construire a été accepté le 24 mars 2022.

La vente à SIA Habitat des parcelles de terrain actuellement propriétés de la commune devrait se faire prochainement.

**PLU : Depuis le site Géoportail de l'Urbanisme, chaque administré peut consulter la carte du PLU, voir dans quelle zone est située une parcelle, et télécharger les documents écrits.**

**Accès par :** <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>



## REPAIR CAFÉ

Ne jetez plus ! Réparons ensemble



Les lundis 11 avril et 9 mai toute l'équipe de dépannage et d'accueil était prête. Nos dépanneurs bénévoles ont pu réparer un aspirateur, deux cafetières, une déchiqueteuse, une radio et notre couturière a aussi eu du pain sur la planche : fermeture de blouson, embrases de rideaux... le tout dans une ambiance conviviale autour d'un café ou d'un jus de fruit.



## ENVIRONNEMENT



Merci aux nombreux bénévoles et aux chasseurs du marais qui, comme tous les ans, ont participé au nettoyage du territoire.

Rendez-vous en 2023 !

## NETTOYAGE

### Hauts de France propres

Le samedi 19 mars notre commune s'est investie dans le ramassage des déchets. Ce sont environ 30 Quiérysiens bénévoles qui se sont rassemblés face à la mairie avec gilet jaune et gants prêts à s'engager pour améliorer leur environnement et la propreté du village.

Cette opération a été menée par Chloé Petit et Clément Elsen (étudiant au CESI d'Arras en Bachelor qualité hygiène sécurité et environnement) dans le cadre de leur projet citoyen.

Les jeunes organisateurs se sont occupés de la communication, de l'inscription et de l'organisation de cette matinée avec l'appui du Comi-



té des Fêtes et de la commission environnement.

Un diplôme de jeune éco-citoyen a été remis aux enfants qui ont participé à l'opération.

Vue l'importance des différents déchets ramassés sur notre territoire, l'opération sera reportée l'an prochain avec, nous espérons, au moins autant de participants.



## CIVISME

### Bruits

Avec le retour des beaux jours et donc des outils de jardinage, plusieurs Quiérysiens nous ont interrogés sur la réglementation concernant le bruit.

Nous rappelons que tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, dans un lieu

public ou privé, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit.

Il serait donc plus sympathique de se préoccuper de ses voisins avant de tondre sa pelouse par exemple. (Bébé qui fait la sieste, personne travaillant de nuit...)

**Merci !**



## ENVIRONNEMENT



**Les membres de la commission se tiennent à votre disposition pour échanger avec vous sur le sujet.**



## COMMISSION ÉOLIENNE

### Retour de la commission

La commission a été créée le 11 mai 2021. Elle est composée des membres de la commission environnement et de membres extra-municipaux ayant répondu à l'appel de la municipalité paru dans le flash infos N°9 du 30 octobre 2020.

Elle s'est déjà réunie 4 fois.

Les membres qui la composent sont : GODAR Bernard, président de la commission; BOURLET Christelle, DEJAIGHER Nadine, LYSONICK Alain, PERCHE Isabelle, SELLIÉ Laurent TRUNET Françoise pour les élus; COLLIER André, DESBLEUMORTIERS André, DEJAIGHER Christian, DEWEZ Marie-José, LEBLANC Stépha-

nie, ROSE Pierre, WARLOUZET Christian.

Le rôle de la commission est de réunir des informations, de les synthétiser, d'informer les Quiérysiens, et d'émettre un avis consultatif à l'attention du conseil municipal.

Ainsi, nous vous proposons un récapitulatif des points positifs et négatifs récoltés lors des différentes réunions.

Ces différents points pourront éventuellement vous servir pour vous forger une opinion. Une enquête publique est prévue en 2023, à laquelle vous pourrez participer

Avantages	Inconvénients
Energie renouvelable	Pollution visuelle
Substitution aux énergies fossiles	Troubles sonores et infrasons
Impact lumineux fortement réduit à partir de juillet 2022	Impact des flashes lumineux nocturnes
Zéro émission de carbone en production	Emission importante de carbone pour la fabrication, l'installation et le démantèlement.
Préservation de la biodiversité	Dangers pour l'écosystème et la faune
Recyclage important	Coût du démontage et problème du recyclage des pales
Coût moindre par rapport à certaines énergies	Dégâts durant les travaux
Répercussion moindre des accidents	Accidents possibles : risque de chute de l'éolienne ou d'une pale
Rentabilité économique : coût de production moindre	Rentabilité économique due au coût élevé du prix de vente du kWh
Retombées financières pour la commune et mesures d'accompagnement	Coût répercuté sur la facture des consommateurs
Revenus annuels	Perte de surfaces agricoles

## ENVIRONNEMENT



## COMMUNIQUÉ de ENVISION AESC



Pour tout renseignement :

[www.concertation-envision-aesc.fr](http://www.concertation-envision-aesc.fr)



## PLANTATIONS

Amélioration du cadre de vie

Le fleurissement de notre village continue. Après les géraniums à la mairie et le parterre aux feux rue d'Izel, le samedi 26 février des élus du groupe environnement et des bénévoles ont repiqué à l'angle de la rue d'Izel et de la Grand'rue, **50 rosiers couvre-sol et quelques pieds de millepertuis**. Malgré la sécheresse, ils semblent prêts à nous offrir de jolies fleurs. On verra!

Rejoignez-nous ou faites nous part de vos idées ! L'environnement est l'affaire de tous.



## USINE DE BATTERIES

Informations avant enquête publique

Poursuite de la concertation sur le « poursuivre la concertation au projet d'usine de production de batteries dans le Douaisis :

Informez-vous, exprimez-vous, participez !

A l'issue de la concertation préalable qui s'est déroulée du 8 novembre 2021 au 10 janvier 2022 autour du projet d'usine de production de batteries dans le Douaisis, Envision AESC s'est engagée à poursuivre, en lien avec ses partenaires, le travail d'information et de dialogue initié avec les riverains, les acteurs locaux et l'ensemble du public sensibilisé au projet.

Cet engagement pris par Envision AESC est une réponse aux recommandations des garants de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Ces derniers appelaient dans leur bilan de la concertation à

Une concertation continue a ainsi été ouverte le 28 avril à l'occasion d'une réunion publique d'information organisée à Brebières. Ce premier temps d'échange a permis de présenter les engagements pris par les maîtres d'ouvrage lors de la concertation préalable, et d'échanger avec le public autour des actualités du projet (dossier de demande d'autorisation, circulation, chantier, formation, emploi, etc.).

Tout au long de cette démarche et jusqu'à l'enquête publique prévue à l'été, le public peut continuer à s'informer, adresser ses questions et exprimer son avis sur le projet, notamment sur le site internet de la concertation :

[www.concertation-envision-aesc.fr](http://www.concertation-envision-aesc.fr)

## RETRAITE



A l'occasion de la commémoration du 8 mai, M. le Maire, les membres du conseil municipal, le personnel communal ont souhaité une excellente retraite à Etienne et la bienvenue à Kévin



## ÉTIENNE

### Interview

**Étienne BEUCHET, cet homme discret, a bien voulu nous parler de lui dans une interview.**

**Etienne, avez-vous toujours vécu à Quiéry-la-Motte ?**

Oui, je suis né à Hénin-Beaumont mais j'ai toujours vécu à Quiéry. J'aime ce village.

**Quel a été votre premier emploi et à quel âge avez-vous commencé ?**

Mon premier travail a été à Brebières à la marbrerie pour les maisons funéraires. J'ai commencé à 18 ans et demi.

**Que faisiez-vous exactement ?**

J'étais polisseur de plaques de marbre. C'était un travail à la chaîne, toujours à l'intérieur et à la poussière. J'ai commencé en juillet 1978 jusque juin 2005. Puis, j'ai eu un licenciement économique.

J'ai été au chômage, j'ai fait quelques petits travaux, appris à conduire le tracteur, comme a dit Frédéric.

**Ensuite vous avez été embauché à la mairie ?**

Oui, j'ai eu un contrat d'embauche à la mairie, pas à temps plein au début, puis petit à petit une embauche jusqu'au 31 mars 2022.

**Qu'est-ce qui vous a plu dans ce travail ?**

J'ai apprécié de pouvoir organiser mon travail, la polyvalence : changer une poignée de porte, des ampoules, un joint de robinet et puis, surtout l'entretien des espaces verts, emmener les tontes à la déchetterie, surtout l'été. Le travail de désherbage prend beaucoup de temps comme on ne peut plus utiliser de désherbant. L'hiver, c'était l'entretien des machines : tondeuse, débroussailleuse, taille-haies, tracteur...

J'essayais de voir la météo pour organiser mon travail.

J'aimais bien la relation avec les Quiérysiens, entendre les enfants à l'école, la campagne, la nature. Je préférais ça à mon premier travail.

**Frédéric a dit que vous faisiez votre tour à vélo pour voir ce qu'il y avait à faire. Ça vous arrivait souvent ?**

Oui, de temps en temps...

**Vous avez donné des conseils à Kévin. Qu'est-ce que vous lui avez dit ?**

J'aime bien retransmettre mon travail et former des personnes, des stagiaires. J'ai essayé de former Kévin : pose des géotextiles, des tontes, entretien des parterres avant les poses des géotextiles, fonctionnement des machines. S'il a un souci, je lui ai dit qu'il n'hésite pas à m'appeler.

Je lui souhaite bonne chance et une



bonne carrière.

**Qu'est ce que vous envisagez de faire en retraite ?**

Beaucoup de papiers à finir pour la retraite et puis du rangement, les entretiens de ma maison. Je suis content de prendre ma retraite en été. Je vais pouvoir me balader à pied, en vélo et en voiture.

Je m'occupe aussi de ma maman. Elle a 94 ans !

J'entretiens mon petit parc de fleurs. Pour le moment, je ne m'ennuie pas.

**Merci Etienne pour cette interview.**

## TRAVAUX



Rue de Vitry

Coût des travaux :

HT 37491€

Subventions  
attendues :

14996€



Envol de la sous-toiture à la mairie

## DANS LA COMMUNE

Qu'il est beau mon village !

Un sujet revient souvent dans les villages, l'état des routes et des trottoirs. Les bosses, les nids de poule, une chaussée dégradée irritent les riverains autant que les automobilistes. Des chantiers importants ont été entrepris récemment un peu partout dans le village nécessitant parfois une interdiction temporaire de circulation et de stationnement.



Rue d'Izel



Rue des Malvaux



Rue ste Berthe



Grand Rue



Rue du Vert Gazon



Rue de l'Église

### La tempête du 18 février 2022

Le passage de la tempête a fait pas mal de dégâts dans notre région, nous avons pu constater des tuiles tombées le long du pignon intérieur gauche de la Salle des Essarts. Des barrières de protection ont été installées le temps des réparations.

Quelques dégradations sont constatées aussi salle Jacques Brel, à l'école, à la mairie où une partie de la sous-toiture s'est envolée.



### Pose de géotextiles

Depuis un moment, les employés communaux ont posé des bâches de paillage un peu partout dans le village. Cela évite de pulvériser des produits phytosanitaires nocifs à l'environnement.



## JEUNESSE

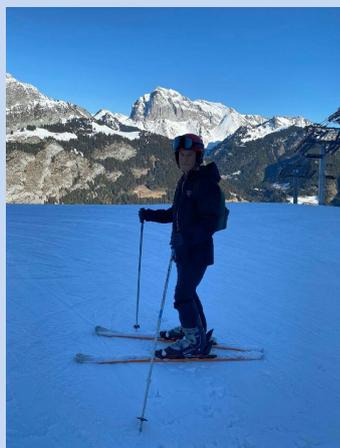
### Nouveauté

Le CCAS va offrir une entrée de piscine à Aquatis pour les jeunes Quiérysiens de 11 ans révolus au 1/01/2022 jusqu'à 17 ans au 1/01/2022.

### Colonies

Un jeune Quiéryisien est parti une semaine durant les vacances d'hiver en colonie à La Chapelle d'Abondance.

Notre jeune a pu profiter du ski, en passant le maximum de son temps sur les pistes. Il est rentré enchanté de son séjour, des animations, de la cuisine et a pu décrocher son étoile d'or. Bravo !



Prochaine colonie en juillet pour 12 jeunes Quiérysiens :  
**direction Barcelone**

## ÉCOLE

### Installations de capteurs CO<sub>2</sub>

La bonne circulation de l'air intérieur dans les salles de classe contribue à réduire les risques de virus et pour cela, la commune a installé des capteurs de CO<sub>2</sub> dans toutes les classes de l'établissement. Une subvention a été accordée qui prend en charge, en principe, la totalité des dépenses.

Un Quiéryisien a proposé de fournir gracieusement des purificateurs d'air; les enseignants sont en train de les tester dans les classes avant validation.



Nous le remercions pour cette belle initiative.

Des stores ont été installés dans la classe maternelle pour atténuer l'éblouissement sur le tableau blanc.

### Inscriptions à l'école

Mme Baston recevra les nouvelles familles sur rendez-vous.

Les dossiers d'inscription sont à retirer préalablement en mairie ou à télécharger sur le site internet

## CENTRE DE LOISIRS

### De février et d'avril

Les centres des petites vacances de février et d'avril ont obtenu un franc succès.

Du 7 au 11 février, 27 enfants ont été présents et ont apprécié ce centre ayant pour thème « Les Agents Secrets ». Bravant le temps froid, les jeunes se sont amusés sur les plaines de jeux. Ils ont aussi pu profiter d'une séance cinéma au Cinéville.



C'est sur le thème « Objectif Lune » que 34 jeunes ont pu bénéficier des belles journées de ce début de printemps. Jeux en extérieur, ateliers



cuisine et activités manuelles étaient au programme. Une sortie à Cité Nature d'Arras a permis aux plus jeunes de découvrir le monde des animaux et pour les autres de suivre l'atelier sur le potager.

**Le prochain centre aura lieu :  
du 11 au 29 juillet.**

**Inscription impérative pour le 3  
juin dernier délai**

## COMMÉMORATION



## Dépôt de gerbes au monument aux morts

Une cérémonie a eu lieu en présence de Maurice Desgardins ; président de la FNACA Izel-Quiéry. M. le Maire a prononcé le discours d'hommage à la mémoire des victimes et a déposé avec l'aide d'Axel une gerbe au monument aux morts devant de nombreux Quiérysiens venus se recueillir.



La cérémonie s'est poursuivie à la salle J. Brel où M. Le Maire a remis à M Desgardins une médaille pour 30 années de porte-drapeau. Ce fut ensuite Étienne qui fut félicité (voir page12).

accueillir deux nouvelles familles Quiérysiennes. Nous leur souhaitons la bienvenue.

La cérémonie s'est poursuivie par un verre de l'amitié et un buffet préparé par « Traiteur 1991 » nouvellement installé à Quiéry.

M. le Maire en a profité aussi pour



Sophie et Kevin THÉRY



Sandrine BROUTIN, Philippe BONNEL et Axel

## DONS POUR L'UKRAINE



### Les Quiérysiens se sont mobilisés

### Les dons sont emmenés par la protection civile



C'est Valérie Elsen qui a lancé l'idée de réaliser une collecte pour aider l'Ukraine. Après avoir contacté les membres du CCAS et quelques élus volontaires, nous nous sommes lancés à la recherche d'une association qui pouvait porter le projet. Notre choix s'est rapidement tourné vers la protection civile. Ce sont des produits d'hygiène, des pansements, des couches, du lait maternisé, des masques, qui ont été récoltés en nombre. Les Quiérysiens ont répondu présent et se sont

montrés très généreux. Après avoir trié et remis en carton par catégorie tous les produits, nous avons contacté l'association qui a rapidement dépêché un camion afin d'emporter au plus vite tous ces dons vers leur destination finale.



## ÉTAT CIVIL



La famille était réunie au grand complet pour célébrer l'événement



### Mise à jour de nos fichiers

Vous venez d'emménager ? Nous vous invitons à venir compléter un formulaire en mairie, afin que notre fichier population soit à jour.

Merci de votre collaboration.

## NOCES D'OR



Félicitations aux heureux mariés

Le samedi 16 avril, M. le Maire fut honoré de célébrer le renouvellement de vœux de :

**Marie-Louise THERY née BOCHU et Georges THERY**

Georges est né le 17/01/1947 à Hémin-Liétard où il a vécu jusqu'à son mariage et Marie-Louise est née à la gare de Quiéry le 31/01/1950 et a toujours vécu à Quiéry-la-Motte jusqu'à son mariage. Ils se sont connus lors d'un bal à Quiéry. Ils se sont mariés un lundi de Pâques, le 3 avril 1972 à la mairie de Quiéry. Trois enfants sont nés de leur union : Marie-Berthe en 1973, Georges en 1974 et Jean-Jacques en 1979. Ils ont d'abord vécu à Anzin St Aubin puis, grâce à leurs métiers respectifs, à la poste (Marie-Louise



était factrice et Georges facteur puis receveur des postes) ; ils ont pu traverser différents villages à travers la France dont Pagny-la-Blanche-Côte, Metz-en-Couture, Maroilles, Vis-en-Artois... Puis, retour dans la maison maternelle de Georges à Beaumont pour la retraite. Ils ont 7 petits enfants (Julie, Emilie, Louise, Thibaut, Gauthier, Clarisse et Adrien) Marie-Louise est la fille de M. Louis BOCHU (ancien conseiller municipal et créateur de l'amicale laïque) et Mme Yvonne BOCHU qui ont toujours vécu à Quiéry.

## PACS

Félicitations !

Le 26 mars, Alicia LUSSIER et Vincent THOMAS

## NAISSANCES\*

Félicitations aux parents

Ellie, née le 13 janvier, fille de Constance RENARD et Maxime RICHEZ

Alice, née le 14 février, fille de Elise POLLET et Olivier LENOIR

\*Ne paraissent que les naissances avec autorisation parentale de diffusion

## DÉCÈS

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles

- Le 6 janvier, Daniel SYLVAIN à 69 ans
- Le 25 février, Léa LEFEBVRE née JUDAS à 89 ans
- Le 18 mars, Jacques MACQUET à 79 ans



## COURRIER DES ASSOCIATIONS



Participation au nettoyage du marais lors de la journée « Hauts-de-France propres »



Pour adhérer à l'association Escrebieux :

Christian DEJAIGHER  
André DESBLEUMORTIERS  
Hervé DURIEZ  
Pierre ROSE  
Christian WARLOUZET...  
non.eoliennes.escrebieux@gmail.com

## SOCIETE DE CHASSE

Amis du Marais, restons vigilants !

La Société des chasseurs du Marais de Quiéry-la-Motte déplore des actes de vandalisme à l'encontre des agrainoirs et abreuvoirs disposés sur le territoire de chasse.

Ces aménagements sont des aides reconnues pour la faune du Marais.

Une plainte sera donc déposée.

La reproduction du petit gibier et

des espèces sauvages bat son plein. Il est essentiel de limiter les dérangements en empruntant uniquement les chemins de promenade et de veiller à tenir les chiens en laisse sur le domaine.

Ensemble, protégeons nos espaces !

## ASSOCIATION ESCREBIEUX

Le point sur les éoliennes

Il se passe toujours quelque chose avec les éoliennes industrielles

La dernière réunion avec le promoteur, Intervent, a montré qu'ils veulent, sans avoir prévenu la mairie, passer au-dessus des lois : un terrain non constructible le deviendrait sans aucune formalité... Sur le plan d'emplacement des éoliennes, quelle ne fut pas la surprise d'y découvrir 3 autres emplacements !!!

Un espoir : Dans la Vallée de la Sensée (Dury, Etaing, Récourt), il y avait un projet de 6 éoliennes industrielles. Grâce à la ténacité des membres de l'association ASPECT, et avec le rapport de la DREAL, La Préfecture du Pas-de-Calais a refusé le projet éolien de la Sensée ! C'est une énorme satisfaction, même si la victoire est loin d'être définitive ! Pour en savoir plus :

<https://aspectvaldesensee.wixsite.com/my-site>

Un rappel très succinct de notre refus de ces éoliennes industrielles :

Notre village encerclé d'éoliennes bruyantes, lumineuses, destructrices d'oiseaux et chauves-souris... est déjà dénaturé par différents poteaux ;

Notre région saturée : les Hauts-de-France qui occupent 6% du territoire français produisent 28% de l'énergie éolienne française ;

Une production électrique des éoliennes toujours plus chère et qui ne servira pas pour notre territoire.

Voilà pourquoi nous allons continuer à nous battre pour empêcher l'installation de ces 3, voire 6 éoliennes, dans notre Vallée de l'Escrebieux.

L'Association Escrebieux a tenu un stand « Abats ton éolienne » lors de la ducasse... De nombreux enfants y ont joué gratuitement...

## COURRIER DES ASSOCIATIONS

Le prochain ramassage de bouchons aura lieu le :

**Samedi 11 juin 2022  
à partir de 14 heures**

Merci de déposer votre sac de bouchons sur votre pas de porte.



**Pour la saison 2021/2022, pour une dépense moyenne de 1000€, les 29 chasseurs de la société de Quiéry ont prélevé, en moyenne, sur 8 jours de chasse en plaine, chacun :**

- 1,51 lièvres
- 0,79 perdrix grises
- 2,06 faisans
- 2,41 lapins

**Soit un total, en moyenne bien sûr, de moins d'un animal par jour de chasse (0,84) !**



## QUIÉRY EN BALADE

### Collecte des bouchons

Pour rappel :

**Les bouchons ACCEPTÉS sont** : les bouchons en plastique de boissons (eau, lait, soda, jus de fruits, compotes...) Ces bouchons sont acceptés à condition qu'ils ne contiennent pas de fer, de carton ou de papier. Cependant, ils peuvent être mis après enlèvement de l'élément interdit.

**Les bouchons REFUSÉS sont** : tous les bouchons qui ne proviennent pas de bouteilles de boissons ou ne sont pas en plastique (bouchons de produits chimiques, produits ménagers, produits de cosmétiques et d'hygiène, médicaments, « faux liège », couvercles, boîtes...).

## SOCIÉTÉ DE CHASSE

### Plantations d'arbres

**Pour la deuxième année consécutive, les chasseurs de la société de chasse ont procédé à la plantation de 250 arbustes financés par la Fédération des Chasseurs du Pas de Calais.**

Après M. Sellié en 2021, MM Humez et Vivier ont accepté de consacrer un peu de leurs terres de culture pour que cela soit possible.

Pour que notre commune ne subisse pas une situation, malheureusement courante en France, à savoir la disparition pure et simple de la petite faune de plaine, les chasseurs évoluent : ils ne sont plus des chasseurs cueilleurs : ils sont les gestionnaires de leur gibier par des actions diverses :

- L'agrainage, dont tous les oiseaux sauvages profitent, est assuré et financé de décembre à juin.

- Les haies qui aident les petits oiseaux à se protéger des rapaces.

- L'implantation du faisan qui n'était pas présent à l'état sauvage il y a 10 ans.

- L'apport génétique d'autres souches de perdrix grises ces 5 dernières années.

- La régulation des espèces non protégées et nuisibles aux cultures et

aux gibiers qui permet de maintenir un nombre de prédateurs supportable par tous les petits animaux sauvages.

(Au printemps, quand une pie ou une corneille vient dans nos jardins, elle repart avec un œuf ou un oisillon de pigeon, merle, grive, pinson, fauvette, etc.... pour nourrir ses propres jeunes à défaut d'insectes.)

- Et bien sûr, les chasseurs adaptent leurs prélèvements à la ressource.

On notera que, depuis le 11 septembre dernier, au moins 8 lapins et 6 lièvres ont été écrasés sur la route dans les limites du territoire de Quiéry...

Ces informations permettront, on l'espère, de se faire une opinion non orientée par les médias sur la chasse et les chasseurs de villages.



## COURRIER DES ASSOCIATIONS

### Animations à venir

- Le mercredi 15 juin à 11h00, salle des Essarts, atelier contes sur le thème « Les petites bêtes dans les contes ».
- Le vendredi 17 juin à 18h30, salle des Essarts, Anna, Baptiste, Léonie et Maxence vous invitent à la représentation théâtrale qu'ils donneront en clôture des ateliers théâtre auxquels ils ont participé durant toute l'année scolaire.
- Le dimanche 19 juin à 9h30, randonnée VTT familiale, parcours facile adapté aux enfants, collation offerte au retour.



## CHORALE

### CONCERT VIVA LA VIDA

Judi 23 juin 2022 à 20h 15

Église de QUIERY LA MOTTE

ouverture des portes 20heures



IPNS

## ESCAPADES QUIERYSIENNES

### Des projets en préparation



Le dimanche 3 avril, nous organisons notre premier salon des savoirs et savoir-faire.



Celui-ci a rencontré un véritable succès ! Les 21 producteurs locaux et créateurs présents ont proposé aux quelques 400 visiteurs leurs produits d'exception et leurs savoir-faire. Tous ont déjà réclamé une seconde édition !

Durant ce premier semestre, nous avons poursuivi nos activités habituelles, l'animation de la bibliothèque, l'atelier théâtre pour les enfants, l'atelier contes, l'animation contes à la mini-crèche les Mini Mottes.

Les membres de l'association remercient les Quiérysiens de leur

participation aux manifestations qu'ils organisent, une très belle récompense pour leur investissement.

Nous remercions également toutes les personnes qui ont contribué au succès de notre campagne de financement participatif via la plateforme Ulule. Grâce aux dons récoltés, nous allons pouvoir acquérir un nichoir à chouette effraie, des gilets réfléchissants pour nos vététistes, et surtout des étagères et mobilier spécifiques à une bibliothèque que nous pourrions installer dès la mise à disposition d'un local adapté par la municipalité.

L'année scolaire touchant déjà presque à sa fin, nous vous souhaitons d'ores et déjà de très bonnes vacances et vous donnons rendez-vous dès septembre pour la reprise de nos activités !

**Tous les renseignements sur notre page Facebook Escapades Quiérysiennes ou par mail [escapades-quierysiennes@orange.fr](mailto:escapades-quierysiennes@orange.fr).**

## CTTQLM



### Reprise en septembre

Le CTTQLM vient de terminer la saison 2021/2022, l'ensemble des équipes s'est maintenu dans leurs différents niveaux que ce soit en UFOLEP ou en FFTT, championnats où évoluent nos différentes équipes.

Certains jeunes ont démarré la compétition, ils se sont bien battus pour décrocher quelques victoires

individuelles ou par équipes.

Le CTTQLM rouvrira ses portes début septembre et nous serions ravis d'accueillir de nouveaux pongistes pour la prochaine saison.

Prochainement nous reviendrons vers vous pour vous donner des informations sur l'organisation de notre traditionnel repas qui se tiendra en septembre.

Date	Organisateur	type	Lieu
Vendredi 10 juin	Quiéry Fitness	Master zumba	Salle J. Brel
Samedi 11 juin	Quiéry Fitness	Master zumba	Salle J. Brel
Samedi 18 juin	Comité des fêtes	Concours de belote	Salle des Essarts
Jeudi 23 juin : 20h15	Chorale « Viva la vida »	Fête de la musique	Église
Samedi 25 juin	Amicale Laïque et école	Fête de l'école	Salle J. Brel

**Deux actions pour aider l'association « bonheur sans frontières Togo »**

**Samedi 11 juin au matin, des membres du Comité des Fêtes passeront pour vous proposer des cases (1,50€ la case).** Le tirage au sort sera effectué à la salle des Essarts le samedi 18 juin et les lots vous seront remis sur place ou vous seront apportés à partir du lundi 20 juin.

**Samedi 18 juin, à partir de 14 heures, salle des Essarts, le Comité des Fêtes organisera un concours de belote.** De nombreux lots seront offerts aux participants. Une buvette sera ouverte pour les joueurs et les visiteurs.

## ACTIONS SOLIDAIRES



A l'initiative de Delphine HENDERICK



**Quiérysiennne de naissance, Delphine HENDERICK, est maintenant animatrice en périscolaire.** Empathique, volontaire, elle s'est lancée dans une œuvre humanitaire... Le Comité des Fêtes a été touché par ses propos et son dynamisme... Nous avons donc décidé de lui donner un « coup de pouce ».

Bonheur sans Frontières Togo est une Association Humanitaire, de solidarité internationale basée au Togo. L'Association BSF Togo-France située en région Lyonnaise. a pour but de contribuer à l'épanouissement éducatif, sanitaire, socio-économique et culturel des populations. La priorité est donnée aux enfants qui vivent dans des

conditions très précaires et sont démunis.

Actuellement, les installations sanitaires dans les villages sont inexistantes, ce qui entraîne de nombreuses maladies et un grave problème d'hygiène. Nous avons donc un projet de construction de latrines au sein de l'école primaire du village. Celles-ci faciliteraient leur quotidien et mettraient fin à ce fléau. Ce projet ne pourra voir le jour qu'avec les dons récoltés grâce à votre générosité.

### Chaque don compte !

Nous vous remercions pour votre soutien et votre présence au concours de belote.

